

SCI 16 DREYFUS SAINT OUEN

Au capital de 1.200 €

Composée de 120 parts sociales

RCS Paris n°934 523 648

70 rue du Javelot 75013 Paris

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIÉS EN DATE DU 01/12/2025

Au siège de la société

Nombre de parts présentes ou représentées :

- M. Anthony TIENG, trente parts sociales en pleine propriété, ci 30 parts, présent, associé et gérant
- Mme Melanie TAING, trente parts sociales en pleine propriété, ci 30 parts, présente, associée
- M. Kevin TIENG, trente parts sociales en pleine propriété, ci 30 parts, présent, associé
- M. Vincent TIENG, trente parts sociales en pleine propriété, ci 30 parts, présent, associé

La totalité des parts sont présentes.

Sont également présents en tant que cessionnaires :

- Mme Lauren TAING, présente en qualité de cessionnaire
- Mme Victoria TAING, présente en qualité de cessionnaire
- Mme Caroline TIENG, présente en qualité de cessionnaire
- M. Jérôme TIENG, présent en qualité de cessionnaire
- M. Jonathan TIENG, présent en qualité de cessionnaire
- Mme Linda TIENG, présente en qualité de cessionnaire

Ordre du jour :

- 1 - Agrément de cession de parts sociales détenues par M. Anthony TIENG à Mme Linda TIENG, M. Jérôme TIENG et M. Jonathan TIENG.
- 2 - Agrément de cession de parts sociales détenues par M. Melanie TAING à Mme Victoria TAING et Mme Lauren TAING.
- 3 - Agrément de cession de parts sociales détenues par M. Vincent TIENG à Mme Caroline TIENG.

1/ Cessions de parts de M. Anthony TIENG à Mme Linda TIENG, M. Jérôme TIENG et M. Jonathan TIENG

Résolution proposée :

L'ensemble des associés de la SCI 16 DREYFUS SAINT OUEN approuvent le projet de cession suivant :

- M. Anthony TIENG cède dix parts sociales (10 parts) numérotées de 1 à 10 inclus, au profit de Mme Linda TIENG, et ce moyennant le prix de 100 €, soit 10 parts à 10 €.
- M. Anthony TIENG cède dix parts sociales (10 parts) numérotées de 11 à 20 inclus, au profit de M. Jérôme TIENG, et ce moyennant le prix de 100 €, soit 10 parts à 10 €.
- M. Anthony TIENG cède cent parts sociales (100 parts) numérotées de 21 à 30 inclus, au profit de M. Jonathan TIENG, et ce moyennant le prix de 100 €, soit 10 parts à 10 €.

Paraphe :

1 sur 4

AT JT JM VT LT TK V.T. TJ CT

M. Anthony TIENG, Mme Melanie TAING, M. Kevin TIENG et M. Vincent TIENG approuvent le projet de cession et agréent Mme Linda TIENG en tant que cessionnaires des 10 parts sociales, M. Jérôme TIENG en tant que cessionnaires des 10 parts sociales et M. Jonathan TIENG en tant que cessionnaires des 10 parts sociales.

La cession intervient le 01/12/2025

La résolution ci-dessus est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés, représentant la totalité des parts sociales.

L'article 8 des statuts sera modifié en conséquence.

2/ Cessions de parts de Mme Mélanie TAING à Mme Victoria TAING et Mme Lauren TAING

Résolution proposée :

L'ensemble des associés de la SCI 16 DREYFUS SAINT OUEN approuvent le projet de cession suivant :

- Mme Mélanie TIENG cède quinze parts sociales (15 parts) numérotées de 31 à 45 inclus, au profit de Mme Victoria TAING, et ce moyennant le prix de 100 €, soit 15 parts à 10 €.
- Mme Mélanie TIENG cède quinze parts sociales (15 parts) numérotées de 46 à 60 inclus, au profit de Mme Lauren TAING, et ce moyennant le prix de 150 €, soit 15 parts à 10 €.

M. Anthony TIENG, Mme Melanie TAING, M. Kevin TIENG et M. Vincent TIENG approuvent le projet de cession et agréent Mme Victoria TAING en tant que cessionnaires de 15 parts sociales et Mme Lauren TAING en tant que cessionnaires de 15 parts sociales.

La cession intervient le 01/12/2025

La résolution ci-dessus est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés, représentant la totalité des parts sociales.

L'article 8 des statuts sera modifié en conséquence.

3/ Cessions de parts de M. Vincent TIENG à Mme Caroline TIENG

Résolution proposée :

L'ensemble des associés de la SCI 16 DREYFUS SAINT OUEN approuvent le projet de cession de quinze parts sociales (15 parts) numérotées de 106 à 120 inclus par M. Vincent TIENG au profit de Mme Caroline TIENG, et ce moyennant le prix de 150€ €, soit 15 parts à 10 €.

M. Anthony TIENG, Mme Melanie TAING, M. Kevin TIENG et M. Vincent TIENG approuvent le projet de cession et agréent Mme Caroline TIENG en tant que cessionnaires des 15 parts sociales.

La cession intervient le 01/12/2025

Paraphe :

2 sur 4

LT

MA

ST

TM

V.T

LT

TK

TJ

V.T.

CT

La résolution ci-dessus est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés, représentant la totalité des parts sociales.

L'article 8 des statuts sera modifié en conséquence.

La nouvelle répartition du capital social s'établit comme suit :





- Mme Linda TIENG : 10 parts numérotées de 1 à 10 inclus
- M. Jérôme TIENG : 10 parts numérotées de 11 à 20 inclus
- M. Jonathan TIENG : 10 parts numérotées de 21 à 30 inclus
- Mme Victoria TAING : 15 parts numérotées de 31 à 45 inclus
- Mme Lauren TAING : 15 parts numérotées de 46 à 60 inclus
- M. Kevin TIENG : 30 parts numérotées de 61 à 90 inclus
- M. Vincent TIENG : 15 parts numérotées de 91 à 105 inclus
- Mme Caroline TIENG : 15 parts numérotées de 106 à 120 inclus

Total : 120 parts

Bien que l'intégralité de ses parts aient été vendues, M. Antony TIENG reste gérant de la société.

Le gérant modifiera les statuts en conséquence et effectuera toutes les démarches administratives y afférents.

Fait à Paris, le 01/12/2025

M. Anthony TIENG	
Mme Melanie TAING	
M. Kevin TIENG	
M. Vincent TIENG	

LT
718 JM Paraphe : 3 sur 4
VT L.T TK V.T TJ CT

Mme Linda TIENG



M. Jérôme TIENG



M. Jonathan TIENG



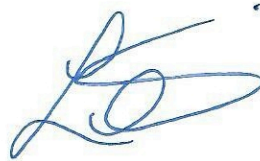
Mme Victoria TAING



Mme Lauren TAING



Mme Caroline TIENG



LT

TR

JT

TM

Paraphe :

VT LT

TR

TJ

V.T.

CT

4 sur 4